



LE MAIRE BENOIT PERREULT QUITTE SES FONCTIONS

Val-Morin, le 8 décembre 2020 – Le maire de Val-Morin, monsieur Benoit Perreault, a remis sa démission au début de la séance publique du conseil municipal qui se déroulait le 8 décembre dernier. En poste depuis novembre 2017, le maire quitte ses fonctions en raison de la vente de sa propriété sur le territoire de la municipalité, et ce conformément au *Code municipal* qui stipule qu'un élu doit élire sa résidence principale dans la municipalité qu'il ou elle dessert.

Visiblement ému, monsieur Perreault a tenu à transmettre des remerciements chaleureux à de nombreux collaborateurs, mais également à son équipe de conseillers. « J'aimerais remercier tous les membres du conseil pour leur contribution à la relance de notre communauté. Sans eux, notre vision que *Val-Morin soit reconnu comme un village à redécouvrir pour sa nature, sa quiétude, son authenticité, son histoire et pour ses citoyens chaleureux et engagés dans la prospérité de leur municipalité* aurait été impossible ».

Les trois années de mandat de Benoit Perreault auront donné lieu à une période d'effervescence marquée au cœur de Val-Morin. On se doit de souligner les efforts importants qu'il aura consacrés à la mise en place d'une coopérative d'habitation pour personnes âgées, Le Saint-Auguste, qui verra le jour dans les années à venir. Misant sur les forces vives de sa communauté, monsieur Perreault aura entre autres favorisé l'adoption d'une politique pour les familles, les aînés et de saines habitudes de vie dont est notamment issu l'aménagement d'un sentier pour personnes à mobilité réduite dans le Parc régional, secteur Far Hills. Il aura également mis en place des mesures favorisant l'accueil de nouveaux entrepreneurs, dont la nouvelle Brasserie de Val-Morin située sur le site de l'ancienne synagogue, le restaurant Le Mapache établi à la Petite Gare de Val-Morin, ainsi que le restaurant En Faim Chez Nous situé au cœur du village. On lui doit aussi la création de plusieurs projets structurants tels que l'élaboration d'une riche programmation culturelle et la revitalisation du noyau villageois comportant notamment la construction du quai de la Coopérative, en bordure de la rivière du Nord, la création de la place des férias et le projet des bancs d'amitié.

Dès l'annonce de la démission de Benoit Perreault, et ce dans le cadre de cette même séance du 8 décembre, une élection par cooptation aura permis d'élire son successeur parmi les membres du conseil municipal. Donna Salvati a été élue mairesse de Val-Morin.

-30-

Source :

Sonya Audrey Bonin

Directrice des loisirs, de la culture et des communications

819-324-5670 p. 3812